

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION SPORTIVE

Réunion

Plénière **Jeudi 28 juillet 20**

Président : M. Michel NAGEOTTE

Présents : MM. Michel BOURNEZ – Thierry CORROYER – Michel MALIVERNAY – Thierry NAPPEY – Gérard GEORGES

Excusés : Stéphane BEGEL

Assistent : Mme Manon VIF – MM. Guillaume COLIN – Nicolas VUILLEMIN – Etienne BOURDON

1 – SENIORS

MASCULINS

1.1 – DEMANDES DES CLUBS

. Match n° Coupe de France – Vire Lugny Haut Maconnais - Sennecey Grand Us du 21 août 2022

La commission prend connaissance de la demande de ces clubs d'inverser la rencontre et de disputer le match le 20/08 à 20h00 au Stade Municipal à VIRE.

Elle donne son accord

1.2 – 2EME TOUR COUPE DE FRANCE

GAGNANT N°7		GAGNANT N°23	MATCH 1
EXEMPT 167 – LARIANS		GAGNANT N°24	MATCH 2
EXEMPT 354 – PAYS MAICHOIS		GAGNANT N°14	MATCH 3
GAGNANT N°21		GAGNANT N°9	MATCH 4
GAGNANT N°12		GAGNANT N°17	MATCH 5
GAGNANT N°4		GAGNANT N°3	MATCH 6
EXEMPT 172 – VESOUL FC		GAGNANT N°26	MATCH 7
GAGNANT N°11		GAGNANT N°1	MATCH 8
GAGNANT N°22		GAGNANT N°27	MATCH 9
GAGNANT N°29		EXEMPT 173 – AUDINCOURT	MATCH 10

GAGNANT N°5		GAGNANT N°2	MATCH 11
GAGNANT N°15		GAGNANT N°20	MATCH 12
EXEMPT 171 – PONT DE ROIDE		GAGNANT N°31	MATCH 13
EXEMPT 169 - NOIDANAIS		GAGNANT N°6	MATCH 14
EXEMPT 170 – US SOCHAUX		GAGNANT N°10	MATCH 15
EXEMPT 172 – LURE		GAGNANT N°30	MATCH 16
GAGNANT N°28		GAGNANT N°13	MATCH 17
GAGNANT N°25		GAGNANT N°8	MATCH 18
EXEMPT 174 – BELFORT SUD		GAGNANT N°18	MATCH 19
GAGNANT N°19		GAGNANT N°16	MATCH 20
GAGNANT N°42		GAGNANT N°43	MATCH 21
EXEMPT 177 – ARCADE FOOT P.LUN		EXEMPT 176 – VILLERS LE LAC	MATCH 22
EXEMPT 183 – VALDAHON VERCEL		GAGNANT N°45	MATCH 23
GAGNANT N°40		GAGNANT N°33	MATCH 24
GAGNANT N°32		GAGNANT N°41	MATCH 25
GAGNANT N°34		GAGNANT N°38	MATCH 26
GAGNANT N°39		EXEMPT 182 – ORNANS	MATCH 27
GAGNANT N°44		GAGNANT N°46	MATCH 28
GAGNANT N°36		GAGNANT N°35	MATCH 29
GAGNANT N°37		EXEMPT 175 – LA JOUX NOZEROY	MATCH 30
EXEMPT 178 – CHATEAU DE JOUX		EXEMPT 179 – CHAMPAGNOLE	MATCH 31
EXEMPT 181 – LEVIER		EXEMPT 180 – BAUME LES DAMES	MATCH 32
GAGNANT N°57		EXEMPT 185 – FONTAINE LES DIJON	MATCH 33
GAGNANT N°50		GAGNANT N°74	MATCH 34

GAGNANT N°49		GAGNANT N°75	MATCH 35
GAGNANT N°78		GAGNANT N°70	MATCH 36
GAGNANT N°62		EXEMPT 191 – 4 RIVIERES 70	MATCH 37
EXEMPT 193 – FAUVERNEY		GAGNANT N°59	MATCH 38
GAGNANT N°58		GAGNANT N°55	MATCH 39
GAGNANT N°54		GAGNANT N°56	MATCH 40
GAGNANT N°77		GAGNANT N°48	MATCH 41
GAGNANT N°68		EXEMPT 186 – ENT F. VILLAGES	MATCH 42
GAGNANT N°72		GAGNANT N°66	MATCH 43
GAGNANT N°60		GAGNANT N°47	MATCH 44
GAGNANT N°53		EXEMPT 189 – POLIGNY GRIMONT	MATCH 45
EXEMPT 192 – DIJON USC		GAGNANT N°73	MATCH 46
GAGNANT N°76		GAGNANT N°64	MATCH 47
GAGNANT N°71		EXEMPT 190 – ST VIT	MATCH 48
EXEMPT 184 – MONTFAUCON		GAGNANT N°52	MATCH 49
EXEMPT 187 – VAL D'AMOUR		GAGNANT N°67	MATCH 50
EXEMPT 188 – ST JEAN DE LOSNE		GAGNANT N°63	MATCH 51
GAGNANT N°69		GAGNANT N°65	MATCH 52
GAGNANT N°51		GAGNANT N°61	MATCH 53
GAGNANT N°90		GAGNANT N°87	MATCH 54
GAGNANT N°88		GAGNANT N°98	MATCH 55
EXEMPT N°195 - PARON		GAGNANT N°79	MATCH 56
GAGNANT N°81		EXEMPT N°194 – AVALLON FC	MATCH 57
GAGNANT N°94		GAGNANT N°97	MATCH 58

GAGNANT N°89		GAGNANT N°80	MATCH 59
GAGNANT N°95		GAGNANT N°96	MATCH 60
EXEMPT N°197 – AUXERRE STADE		GAGNANT N°84	MATCH 61
GAGNANT N°92		GAGNANT N°82	MATCH 62
GAGNANT N°85		GAGNANT N°86	MATCH 63
GAGNANT N°93		GAGNANT N°91	MATCH 64
GAGNANT N°83		EXEMPT N°196 – SENS FC	MATCH 65
GAGNANT N°107		EXEMPT N°200 – JURA LACS	MATCH 66
GAGNANT N°108		GAGNANT N°100	MATCH 67
GAGNANT N°101		GAGNANT N°98	MATCH 68
EXEMPT N°202 – LONS RC		GAGNANT N°108	MATCH 69
GAGNANT N°111		GAGNANT N°110	MATCH 70
EXEMPT N°198 – COTEAUX DE SEILLE		GAGNANT N°106	MATCH 71
GAGNANT N°105		EXEMPT N°199 – BRESSE JURA	MATCH 72
GAGNANT N°112		GAGNANT N°104	MATCH 73
GAGNANT N°102		GAGNANT N°103	MATCH 74
GAGNANT N°128		EXEMPT N°207- GARCHIZY	MATCH 75
EXEMPT N°206 – LA CHARITE		GAGNANT N°125	MATCH 76
GAGNANT N°114		GAGNANT N°127	MATCH 77
GAGNANT N°124		GAGNANT N°120	MATCH 78
GAGNANT N°117		GAGNANT N°130	MATCH 79
GAGNANT N°113		GAGNANT N°131	MATCH 80
GAGNANT N°123		GAGNANT N°119	MATCH 81
GAGNANT N°132		GAGNANT N°129	MATCH 82

GAGNANT N°115		GAGNANT N°116	MATCH 83
EXEMPT N°202 – NEVERS FC		GAGNANT N°122	MATCH 84
EXEMPT N°203 – ST BENIN		GAGNANT N°121	MATCH 85
GAGNANT N°126		EXEMPT N°205 – ST SERNIN	MATCH 86
EXEMPT N°204 – PARAY		GAGNANT N°118	MATCH 87
GAGNANT N°156		GAGNANT N°140	MATCH 88
GAGNANT N°135		GAGNANT N°143	MATCH 89
GAGNANT N°145		GAGNANT N°159	MATCH 90
GAGNANT N°161		GAGNANT N°165	MATCH 91
GAGNANT N°142		GAGNANT N°153	MATCH 92
GAGNANT N°147		GAGNANT N°158	MATCH 93
EXEMPT N°214 – ASPPT DIJON		GAGNANT N°146	MATCH 94
GAGNANT N°150		GAGNANT N°139	MATCH 95
EXEMPT N°212 – AS BEAUNE		GAGNANT N°141	MATCH 96
EXEMPT N°213- LA CHAPELLE GUINCHAY		GAGNANT N°160	MATCH 97
EXEMPT N°213 – CHALON FC		EXEMPT N°208 – LE CREUSOT	MATCH 98
GAGNANT N°166		GAGNANT N°138	MATCH 99
GAGNANT N°163		EXEMPT N°209 – LE BREUIL	MATCH 100
GAGNANT N°133		GAGNANT N°164	MATCH 101
GAGNANT N°152		GAGNANT N°155	MATCH 102
GAGNANT N°157		EXEMPT N°211 – SANVIGNES	MATCH 103
GAGNANT N°148		GAGNANT N°137	MATCH 104
GAGNANT N°151		GAGNANT N°149	MATCH 105
GAGNANT N°136		EXEMPT N°210 – CHEVIGNY ST SAUVEUR	MATCH 106

GAGNANT N°162		GAGNANT N°154	MATCH 107
GAGNANT N°144		GAGNANT N°134	MATCH 108

2 – CALENDRIERS

La commission reprend les calendriers pour

- Senior G avec un groupe R3 à 13
- Senior F avec un groupe de R1 à 10

Et transmet au CA pour validation

2 – JEUNES

MASCULINS

2.1 – TIRAGE 1^{ER} TOUR COUPE GAMBARDELLA

La commission prend connaissance de la liste des clubs engagés en Coupe Gambardella soit 136 clubs dont les 3 clubs de National U19 (Auxerre AJ – Sochaux Montbéliard FC – Dijon ASPTT) ce qui représente 1 équipes en moins par rapport à la saison 2021/2022. 133 équipes sont qualifiées pour ce 1er tour (*pour rappel, les clubs nationaux rentrent au 1er tour fédéral*).

La commission établit la répartition des équipes dans des groupes géographiques et procède aux tirages au sort des 53 matches et des 27 exempts pour le 1^{er} tour de la Coupe Gambardella prévu le dimanche 28 aout 2022 à 15h00.

A noter que pour ce 1^{er} Tour, 27 équipes sont exemptes. Les 26 équipes U18 R1 et U17 R1 ainsi qu'une équipe désignée par tirage au sort : Mont et Vallées.

Organisation de la compétition :

			Equipes qualifiées	Equipes entrantes	Equipes participantes au tour	Nombre de matchs à prévoir	Exempts	
LIGUE	27-28-Aout	1er tour	133	106	106	53	27	<i>3 clubs nationaux sont exclus des tours régionaux</i>
	17-18-sept	2ème tour	53	27	80	40		
	22-23-oct	3ème tour	40		40	20		
	05-06-nov	4ème tour	20		20	10		
	19-20-nov	Finale Rég	10		10	5		
FFF	dec	1/64ème	5					8 (avec les nationaux)

Engagements	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Bourgogne-Franche-Comté	102*	107	129	138	136

*100 clubs (2 clubs supprimés au 2ème tour)

136 équipes engagées dont

Nat U19 : Auxerre AJ – Dijon ASPTT – Sochaux Montbéliard FC

Tirages :

NEVERS FC		JOIGNY	MATCH 1
GRON		ST GEORGES	MATCH 2
TONNERROIS		CORBIGNY	MATCH 3
US ST PIERRE		AUXERRE ASC	MATCH 4
COSNE		SENS FC	MATCH 5
APPOIGNY		NEVERS BANLAY	MATCH 6
MAGNY		SEMUR EPOISSES	MATCH 7
AILLANT		AVALLON	MATCH 8
PARON		COULANGES	MATCH 9
US VARENNES		CHAMPS/YONNE	MATCH 10
DAIX		GENLIS	MATCH 11
MARSANNAY		LONGVIC	MATCH 12
CERCLE TALANT		CHATILLON COLOMBINE	MATCH 13
FAUVERNEY		UFCO	MATCH 14
EF VILLAGE		MONTBARD-VENAREY	MATCH 15
NEUILLY-CRIMOLOIS		TILLES FC	MATCH 16
ST JEAN DE LOSNE		SAINT APOLLINAIRE	MATCH 17
GEVREY-CHAMBERTIN		MIREBEAU PONT LAM.	MATCH 18
AS QUETIGNY		FONTAINE D'OUCHE	MATCH 19
GJ ARC AUTREY GRAY		LES QUATRE MONTS	MATCH 20
DOUBS		GRAND BESANCON	MATCH 21
US DOUBS SUD		ORNANS	MATCH 22
SC PLANOISE		ABC FOOT	MATCH 23

GJ DE L'ARCHE		CHAT. JOUX LAC R. MASSIF	MATCH 24
GJ DOUBS CENTRE		LEVIER	MATCH 25
GJ PAYS RIOLAIS		VAL DE PESMES	MATCH 26
FRASNE		VALDAHON VERCEL	MATCH 27
RC SAONNOIS		LURE	MATCH 28
PAYS MINIER		ROUGEGOUTTE	MATCH 29
BART		GRANDVILLARS	MATCH 30
EXINCOURT TAILLECOURT		BAUME LES DAMES	MATCH 31
HAUTE LIZAINE		GJ BIE DU DOUBS	MATCH 32
BELFORT SUD		SOUS ROCHES	MATCH 33
NOIDANAIS		MEZIRE FESCHES DAMPIERRE	MATCH 34
BAVILLIERS		AUDINCOURT	MATCH 35
ARCADE FOOT		JURA SUD FOOT	MATCH 36
GJ CŒUR DU JURA		MONT SOUS VAUDREY	MATCH 37
AUXONNE		JURA DOLOIS	MATCH 38
GRANDVAUX		CHAMPAGNOLE	MATCH 39
COTEAUX DE SEILLE		MOUCHARD ARC ET SENANS	MATCH 40
BRESSE NORD		MELLECEY MERCUREY	MATCH 41
MACON JS		ST REMY	MATCH 42
DIGOIN FCA		CHATENOY	MATCH 43
BLANZY		ST MARTIN EN BRESSE	MATCH 44
PARAY USC		PAYS CHAROLLAIS	MATCH 45
LE BREUIL		SENNECEY LE GRAND	MATCH 46
TOURNUS		BUXY	MATCH 47

LA CLAYETTE		SANVIGNES	MATCH 48
ST MARCEL		SAGY	MATCH 49
MONTCEAU FC		ST VINCENT BRAGNY	MATCH 50
ST GERMAIN DU PLAIN		SORNAY	MATCH 51
MACON FC		CLUNY US	MATCH 52
US RULLY		CRISSEY	MATCH 53

2.3 – U16 R2

La commission acte le retrait d'engagement de Haute Lizaine en U16R2
 Amende : 150 euros pour retrait d'engagement

Reprenant le classement des candidatures et pour donner suite aux retours négatifs des clubs pouvant postuler, la commission est dans l'impossibilité de compléter le groupe D.

2.3 – CALENDRIER REPARTITION DES EQUIPES PAR DISTRICT – INTERSECTEUR

La commission prend note et valide la répartition des équipes pour les phases Intersecteurs sur les catégories d'âge U13 – U15 – U18.

Intersecteurs U13								Plateau intersecteur U13	
Colonne1	13 Brassage/automi	U1371	U13D1/D2/D3	U13 Féminine	TOTAL	Groupe	Arrondi	Groupe2	Plateau 12 équipes
	Nb engagés	Nb engagés	Nb engagés	Nb engagés					
			92		92	24	24	12	12
Côte d'Or					33	3,99	4	1,99	2
Nièvre	33				118	1,43	2	0,70	1
Saône et Loire		118			66	5,11	5	2,55	3
Yonne			66		49	2,86	3	1,42	1
Jura			49		151	2,12	2	1,06	1
DTB	151				45	6,54	6	3,28	3
Haute Saône	45				554	1,95	2	0,97	1
						24	24	12	12

* Conformément au règlement, seules les équipes de championnat à 11 masculins sont comptabilisées

Intersecteurs U15							
Colonne1	15 Brassage/automi	U15D1	U15 D2	U15 D3	TOTAL	Groupe	Arrondi
	Nb engagés	Nb engagés	Nb engagés	Nb engagés		18	18
Côte d'Or		10	17	15	42	2,98	3
Nièvre	11				11	0,78	1
Saône et Loire		50			50	3,54	3
Yonne		33			33	2,34	2
Jura		26			26	1,84	2
DTB			23	47	70	4,96	5
Haute Saône		22			22	1,56	2
					254	18	18

* Conformément au règlement, seules les équipes de championnat à 11 masculins sont comptabilisées

Intersecteurs U18							
Colonne1	18 Brassage/automi	U18D1	U18 D2	U18 D3	TOTAL	Groupe	Arrondi
	Nb engagés	Nb engagés	Nb engagés	Nb engagés		18	18
Côte d'Or		10	14	9	33	2,62	3
Nièvre	10				10	0,79	1
Saône et Loire		50			50	3,96	4
Yonne	25				25	1,98	2
Jura		20			20	1,59	1
DTB		30	39		69	5,47	5
Haute Saône	20				20	1,59	2
					227	18	18

Inversion du nombre entre le Jura et la HS par rapport à la saison 21/22 sur un total identique

* Conformément au règlement, seules les équipes de championnat à 11 sont comptabilisées

2.3 – AMENAGEMENT DES HORAIRES ET JOUR

La commission prend connaissance des demandes des clubs concernant leurs rencontres à domicile.

Elle décide pour la saison 2022/2023, à titre dérogatoire et exceptionnel pour le championnat de valider des horaires et jour de pratique en dehors de la ½ journée concernée par le jour et l'horaire de référence sous réserve que ces derniers ne soient pas pénalisants pour les clubs figurant dans le groupe :

Pour rappel :

COMPETITION	HORAIRE HIVER	HORAIRE ETE
U18R	Dimanche 14H30	Dimanche 15h00
U17R	Dimanche 12h30	Dimanche 13h00
U16R	Dimanche 12h30	Dimanche 13h
U15R	Samedi 15h00	Samedi 14h30
U14R	Samedi 15h00	Samedi 14h30

Elle décide de valider :

Clubs	U18R1	U17R1	U16R1	U16R2	U15R1	U14R1
AJ AUXERRE	Dimanche 11h		Dimanche 11h		Samedi 14h	Samedi 14h
GJ/GSF FC MACON BS	Dimanche 15h	Dimanche 12h30 (sur l'année)				
AS BEAUNE		Samedi 17H				
VESOUL FC		Dimanche 15h	Samedi 15h (sur l'année)		Samedi 13h	Samedi 13h
JURA DOLOIS FOOTBALL			Dimanche 12h30 (sur l'année)			
AS ST APOLLINAIRE				Dimanche 10h30		
ST VIT				Samedi 16H30		
MONTCEAU					Samedi 14h	Samedi 14h
PONTARLIER CA		Été 12h30 Hiver 12h00	Été 12h30 Hiver 12h00		Samedi 16h00	Samedi 16h00

Les horaires sont validés que pour les phases automne des catégories U16R2, U15R1, U14R1

La commission accepte les demandes à l'exception de :

- Vesoul FC : Elle demande de revoir l'horaire des U15 et U14 qu'elle trouve trop tôt.

3 – FUTSAL

. Engagement GRESILLES FC

La commission valide l'engagement de Grésilles FC dans le championnat R1 FUTSAL pour la saison 2022/2023 à la suite du retrait du club de PARON FC.

La commission procède à la composition des groupes et les groupes au CA pour validation

3.1 – COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE

La commission prend connaissance de la liste des équipes engagées : Dijon Enseignant, Chenove Municipaux, Municipaux Dijon.

Sans un 4eme engagé, la ligue BFC n'aura pas de qualifiée pour les 32eme de finale.

La commission relance les clubs

3.2 – COUPE NATIONALE FUTSAL

Nous vous rappelons que les demandes d'engagements en Coupe Nationale Futsal sont ouvertes via Footclubs jusqu'au 15 septembre 2022.

Le Président,



Michel NAGEOTTE

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la commission régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football